

Réf: Dossier 176891

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIEU DE PROSPERITE »

Siège Yamoussoukro, Yamoussoukro, MOROFE EST,
Lot 838, Ilot 80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Oct. 2022, et enregistrés à YAMOUSSOUKRO le 24 Oct. 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIEU DE PROSPERITE »

Objet :

- topographie
- lotissement
- aménagement foncier
- opération immobilière
- promotion immobilière
- cadastre
- VRD
- génie civil
- génie rural
- bâtiment et travaux publics
- études de lignes téléphoniques
- gestion immobilière
- vente de matériaux de constructions
- achat et vente de biens immobiliers
- commerce général
- prestation de service
- bureau d'études, import-export, divers, etc.

intermédiation immobilière, divers services

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Yamoussoukro, Yamoussoukro, MOROFE EST,
Lot 838, Ilot 80

Dirigeant(s) M KOUASSI JEAN-MARC AUGUSTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-TDI-2020-B-986
du Commerce d'Abidjan.

du 15/03/2023 au Tribunal

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 15/03/2023

